

*Qu'il est dur de t'avoir vu faiblir  
Qu'il est dur de t'avoir vu partir  
Qu'il est bon de te savoir en paix  
Tu resteras pour toujours dans nos cœurs*

Marie-Thérèse **Münger-Wenger**, à Bassins;  
Corinne et Jean-Daniel **Gremaud-Münger** et leurs enfants  
Joëlle et Stéphane, à Nyon;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur Kurt MÜNGER**

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle,  
parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 1er février 2010, dans sa  
80e année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église néo-apostolique de Nyon,  
route de Saint-Cergue 91, le vendredi 5 février, à 14 h 30.

Honneurs à l'issue de la cérémonie.

L'incinération suivra à Lausanne sans cérémonie.

Le défunt repose au Centre funéraire régional de Nyon.

Domicile de la famille: chemin des Pervenches 1, 1269 **Bassins**.

Cet avis tient lieu de faire-part.